



dette parents -enfants suis-je redevable ?

Par **tchika**, le **01/10/2010** à **21:19**

bonjour voila, il y'a 6ans mes parents mon preter la somme de 75000e pour un commerce que je n'ai plus et qui a fermé car ca ne marchez pas. Maintenant mes parents en plein divorce et séparations de bien mon pere me reclame cette somme et a fait intervenir un notaire pour me faire signer une procuration de dette. Quoi faire je n'ai pas cet argent. Est ce vraiment une dette je lui ai jamais signer de papiers disant que je lui étais revable de cette somme. Y'a t'il prescription ? est ce vraiment une dette ? Peut'il me faire saisir une prtie de ma salaire et celui de ma femme?